

## IDÉES

### « Une augmentation du smic pourrait permettre de corriger un peu les déséquilibres »

Une revalorisation du revenu minimum pourrait permettre de remédier à la captation des fruits de la croissance par les plus hauts revenus, estime dans sa chronique l'économiste Thibault Gajdos.

Par Thibault Gajdos • Publié aujourd'hui à 06h00

Article réservé aux abonnés

**Tendances France.** Le gouvernement a confirmé qu'il n'était pas question d'augmenter le smic au-delà de sa revalorisation légale (du moins jusqu'à nouvel ordre). Pourtant, on assiste, depuis plusieurs décennies à une captation des fruits de la croissance économique par les plus riches. Les mesures récentes prises par l'exécutif ne risquent pas d'améliorer les choses. L'Institut des politiques publiques a chiffré en octobre l'impact des mesures budgétaires pour l'année 2018-2019 : les 20 % les plus pauvres enregistreront une perte de revenu disponible pouvant atteindre 1 %, tandis que les 1 % les plus riches gagneront jusqu'à 6 % de pouvoir d'achat.

**Lire aussi** | [Edouard Philippe : « Pas de coup de pouce » pour le smic au 1er janvier](#)

Une augmentation du revenu minimum pourrait permettre de corriger un peu ce déséquilibre. Le premier ministre a pourtant balayé cette option d'un revers de main, avec un argument parfaitement nébuleux. Selon lui, « *notre politique, ce n'est pas de faire des coups de pouce au smic, notre politique c'est de faire en sorte que le travail paie* ». Evidemment, si l'on augmente le smic, le travail paiera davantage. Mais le premier ministre s'appuie semble-t-il sur l'argument, développé par certains économistes, qu'une augmentation du smic entraînerait une diminution de l'emploi ou des heures travaillées, et par conséquent une diminution des revenus.

Pourtant, un grand nombre de travaux, dans la lignée de l'ouvrage célèbre de David Card et Alan Krueger (*Myth and Measurement : The New Economics of the Minimum Wage*, Princeton University Press, 1995), ont démontré que cette thèse libérale en vogue dans les années 1980 était fautive. Non seulement une augmentation du salaire minimum ne nuit pas à l'emploi, mais elle peut même l'améliorer. Une étude d'Arindrajit Dube (Université du Massachusetts à Amherst) et de ses collègues (« *The Effect of Minimum Wages on Low-Wage Jobs* », Centre for Economic Performance, Discussion Paper, n° 1531, février 2018) analyse l'impact de 138 hausses significatives (10 % en moyenne) du salaire minimum aux Etats-Unis entre 1979 et 2016. Lorsque le salaire minimum augmente, on observe que la disparition des emplois rémunérés au-dessous du nouveau salaire minimum est plus que compensée par l'augmentation du nombre d'emplois (y compris en équivalents temps plein) rémunérés jusqu'à 5 dollars au-dessus du nouveau salaire minimum.

### Conciliabules d'experts

Une augmentation du salaire minimum a donc bien un effet positif sur le pouvoir d'achat des salariés les plus modestes. Il permet ainsi de réduire les inégalités. David Autor (Massachusetts Institute of Technology) et ses collaborateurs ont récemment montré que la baisse du salaire minimum réel aux Etats-Unis expliquait environ la moitié du décrochage des salaires des 10 % les plus pauvres par rapport au salaire médian entre 1979 et 2012 (« The Contribution of the Minimum Wage to US Wage Inequality over Three Decades : A Reassessment », *American Economic Journal : Applied Economics*, n° 8/1, 2016).

Certes, la situation économique et institutionnelle américaine est différente de la nôtre. Mais l'inefficacité en termes de création d'emploi des politiques de baisse de cotisations sociales sur les bas salaires menées ces dernières années laisse penser qu'une augmentation du smic n'aurait pas davantage d'effet négatif significatif sur l'emploi. Il est vrai que, précisément à cause de ces politiques (notamment le crédit d'impôt compétitivité emploi, CICE), une hausse du smic aurait un coût important pour l'Etat.

Ce qui est le plus stupéfiant, c'est que l'augmentation du smic ne fasse pas même l'objet d'un débat. En Grande-Bretagne, le gouvernement s'appuie sur la Low Pay Commission, constituée de sept membres représentant les salariés et les employeurs ainsi que deux économistes. Il en est de même en Allemagne, où les deux économistes n'ont, au sein de la Mindestlohnkommission, pas le droit de vote. En France, le groupe d'experts sur le smic est constitué de cinq économistes, appartenant tous à la même école de pensée. Et c'est peut-être aussi cela que nous disent les « gilets jaunes » : il est temps de substituer un débat démocratique à des conciliabules d'arrière-salle menés par des experts.

**Thibault Gajdos** (chercheur au CNRS)